BULLETIN N°14

LOUBIERES INFO

DE LA COOPERATION

Coopérer pour faire mieux… Le regroupement des communes au sein des Communautés de Communes, sur certaines compétences, en est un exemple, mais n'en est pas la seule façon, bien que priviligiée par l'Etat au travers d'une dotation de financement. L'autre formule, plus simple et de libre choix, est la constitution de syndicats intercommunaux tels que SMDEA, SDCEA ou plus près de nous SIVE. L'objet, quel que soit la formule choisie, consiste à proposer un service de meilleure qualité à nos concitoyens. Le SIVE de Saint Jean de Verges, Crampagna, Loubières, associant dans son fonctionnement élus, enseignants, parents, poursuit cet objectif. Par l'augmentation conséquente de l'effectif des élèves, par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, le SIVE a franchi une étape, qui l'engage pour l'avenir dans la mise en œuvre d'un A.L.A.E (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole). Pour ce faire, un fort engagement financier des communes (97% du fonctionnement du SIVE) et un effort financier réel des usagers, c'est-à-dire des familles. Notre souci et notre objectif demeure : assurer toujours un service de qualité pour les enfants et faire en sorte que le coût pour les parents soit le plus modeste possible…Cela ne pourra véritablement s'envisager sans une contribution pérenne de l'Etat (tel que le demande l'Association des Maires) et une contribution non moins pérenne de la Caisse d'Allocations Familiales.

L'année 2015 sera sans doute éclairante sur ces deux points et c'est dans cette perspective d'espoir que je souhaite à l'ensemble des Loubièrois et Loubièroises et au nom du Conseil Municipal mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année qui commence.

Le Maire

Didier CALVET

Les réunions du Conseil

Mercredi 03 septembre 2014

- Fonds Unique Habitat
- Protocole accord avec Conseil Général : TNT
- Travaux mairie/salle : réduction des coûts
- Instauration forfait chauffage

Mercredi 01 octobre 2014

- Projet Eolien Gudas/Malléon
- Transfert PLU à la Communauté de Communes
- Manifestation 11 novembre, exposition
- Rapport commissions
- Enquête publique SCOT

Mercredi 05 novembre 2014

- Constitution Commission Impôts Directs
- Convention GRDF
- Vente ambulante : parking
- Rapport Commission Appel Offres
- Convention « Gîte Maillac », terrain mis à disposition

Mercredi 03 décembre 2014

- Délibération pour entreprises travaux Mairie
- Bulletin Municipal
- Rapport Commission travaux
- Orientations Budgétaires 2015
- Préparation goûter de Noël

MEMENTO

OUVERTURE MAIRIE :
Tel/fax : 05.61.05.33.65
mairie.loubieres@orange.fr

MARDI	15H 19H
MERCREDI	09H 12H
JEUDI	16H 19H

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS :

Didier CALVET	MERCREDI	09H 11H
Denis BELARD	JEUDI	18H 19H
Elisabeth ROUGE	MERCREDI	10H 12H
Fabienne VIGNES	MARDI	18H 19H

Directeur publication : Didier CALVET, Maire **Rédaction : Conseil Municipal de Loubières 2ème semestre 2014**

HUMEUR OU HUMOUR

Nous vivons dans un monde, disait Bergson, où il faut attendre que "le sucre fonde". C'est une vérité majeure, mais il n'est pas interdit de remuer la cuillère...
Ainsi par nos actes et gestes simples de citoyens devenons responsables de notre environnement, le nôtre qui est aussi celui des autres. Pour tous, à notre humble échelle, pour notre village, devenons des éco-citoyens en respectant la propreté et l'image de nos lieux de vie... Remuons donc la cuillère !

TRAVAUX : RENOVATION DE LA MAIRIE

Les travaux doivent commencer courant décembre 2014 et se terminer fin avril 2015. Le montant total de ces travaux s'élève à 90 000,00 € H.T, soit 108 000,00 € T.T.C.
Le financement s'établit comme suit : ETAT 30% soit environ 27 000 €, DEPARTEMENT 16% soit 15 000 €, REGION 3% soit 2 900 €, soit 50% environ de subvention et 50% à la charge de la Commune, soit 45 000 €. Pendant la durée des travaux, la salle polyvalente ne sera pas louée.

OCCUPONS NOUS DE NOS DECHETS

Nous sommes de plus en plus nombreux sur cette planète et nous générons donc de plus en plus de déchets… L'enjeu de ce siècle est et sera la question de la gestion des déchets, de toute sorte, et autant que faire se peut leur recyclage.
Chacun, dans son pré-carré, doit en être l'acteur… pour l'avenir de ses enfants et pour le bien vivre au présent… car quoi de plus agréable que d'habiter dans un village propre.
Alors utilisons convenablement les possibilités offertes de recyclage à travers le ramassage des caissettes ou sacs jaunes (plastiques, carton, boîtes de conserves), les poubelles vertes (déchets bio dégradables), l'espace propreté de la Commune dédié exclusivement aux verres et papiers. La déchetterie de Varilhes, Route de Varilhes, ou la déchetterie de Foix, Route de l'Herm, situées à 5 minutes en voiture pour tout autres déchets (déchets verts, gravats, matériel électrique etc…)
Evitons, pour le bien de tous, de jeter sur la voie publique, papiers plastiques, paquets de cigarettes… Faire preuve de civisme, c'est respecter son voisin et c'est se respecter soi-même… Une des conditions du bien vivre ensemble.

NOS JOIES/NOS PEINES

Laura et Manon BUES sont nées le 17 juillet 2014 : nous leur souhaitons la bienvenue et nous félicitons les parents.

Mathilde AMILHAT et ***Pierre SERIN*** ont convolé en justes noces le 16 août 2014.

Maurice LETELLIER est décédé le 24 octobre 2014. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

INVITATION AUX VŒUX DE LA NOUVELLE ANNEE

*Le Maire et le Conseil Municipal invitent les Loubièroises et les Loubièrois, et notamment les nouveaux habitants, à la cérémonie de vœux qui se déroulera le **Mercredi 14 janvier à 18 heures** à la salle des Fêtes. Nous clôturerons la réunion par un vin d'honneur.*

11 NOVEMBRE 2014

Lisa, Manon, Marine, Sébastien, les jeunes de la commune étaient présents ce 11 novembre pour rendre hommage à Jean BIREBENT, Jean ESTEBE, Jean GALY, Alphonse PAULY, Jean-Louis ROUAICH, Pierre Baptiste ROUCH, Joseph SANNAC, Albert SENTENAC, loubièrois mobilisés en août 1914 pour la Grande Guerre de laquelle six d'entre eux ne sont pas revenus. La commémoration du centenaire du début de la guerre a permis, par la voix de nos jeunes, de les faire revenir quelques instants dans la mémoire de notre village. Roman WAGNER a lui aussi évoqué la grande guerre et raconté avec beaucoup d'émotion sa première participation, avec sa maman, à la cérémonie du 11 novembre. Le public qui était également au rendez-vous a ensuite été convié au vin d'honneur et a pu déguster divers amuse-bouches tout en découvrant l'exposition organisée par la Commission Culture

❖ FOYER RURAL

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 12 septembre 2014. C'est avec un peu de déception que nous avons enregistré peu de participants à cette assemblée. Cependant un conseil d'administration a été constitué (11 membres). Le nouveau bureau est le suivant : Président Claude FOLTRAN, Vice-Président : Cyril SCHOENEWALD, Secrétaire : Lionel BINEAU, Secrétaire Adjoint : Quentin MICHELON, Trésorière : Reine FOLTRAN, Trésorière Adjointe : Julia ACITORES. Il a été décidé qu'il n'y aurait pas du « porte à porte » pour les adhésions 2014/2015. Il a été distribué à deux reprises des bulletins d'adhésions à retourner à la boîte à lettre à la Mairie. A ce jour, 75 adhésions ont été enregistrées (60 loubièrois, 15 extérieurs). Une réunion du Conseil d'administration s'est tenue, au cours de laquelle il a été établi un programme d'activités 2015. 07 février Loto, 06 avril omelette de Pâques (formule à définir), 03 mai vide grenier, mi-juin voyage (date et destination à définir), 24-25-26 juillet Fête locale. Sans oublier la Gym qui a repris depuis mi-septembre et la belote depuis octobre. Le Foyer Rural va fêter ses 30 ans d'existence en 2015, une manifestation conviviale est en cours de réflexion afin de rassembler tous ses adhérents.

❖ LAPAC

Cette nouvelle saison a débuté en beauté pour LAPAC qui n'a pu répondre favorablement à toutes les demandes d'inscriptions. Les ateliers cirque ont en effet très vite été complets avec 36 enfants inscrits. Seul le groupe des ados/adultes dispose encore de quelques places pour accueillir de nouveaux participants. Il en a été de même pour le stage des vacances d'automne qui s'est clôturé le 31 octobre par un spectacle auquel, HALLOWEEN oblige, 22 sorcières, squelettes ou autres petits monstres ont participé. Nous souhaitons la bienvenue à Louise, qui dans le cadre de la préparation de son BPJEPS « Activités du cirque », effectuera la partie « pratique »de sa formation au sein de LAPAC.
Pour tous renseignements : 05 61 03 62 16 - 06 72 97 87 71 - lapac@laposte.net

❖ CLUB DE L'AMITIE

Pendant que « l'automne au coin du bois joue de l'harmonica ». Les adhérents du club de l'amitié ont mis à profit la belle journée du 13 septembre pour visiter l'abbaye de Fontfroide et les salins de Sainte Marie. Cette sortie remplie de bonne humeur s'est terminée par un arrêt casse-croûte très sympathique et apparemment très apprécié de tous, une expérience à renouveler. Lors du concours de belote du 3 octobre, les beloteurs assez nombreux ont réussi à composer 43 équipes qui se sont affrontées jusque tard dans la soirée. Le lendemain un loto réunissait à son tour 58 participants. Parmi les plus jeunes, Jonathan SAVY a eu le plaisir de crier « quine » et de remporter un des nombreux lots. L'automne tirera sa révérence avec le traditionnel repas de Noël du club le 30 novembre. Bonnes fêtes à vous tous.

FRELON ASIATIQUE

Depuis quelques années le frelon asiatique a investi notre territoire. Prédateur pour les abeilles, sa présence a des incidences sur la biodiversité, la filière apicole et sur la sécurité des personnes.

Quels dangers pour l'homme ? Le frelon asiatique est plutôt pacifique tant que l'on se tient à distance respectable de son nid (5m minimum). Celui-ci peut atteindre une taille impressionnante (jusqu'à 1m de diamètre) et accueillir plusieurs milliers d'individus. Si les piqûres du frelon asiatique sont très douloureuses, elles ne semblent pas, le plus souvent, entrainer davantage de complications qu'une piqûre de guêpe. Attention, tout de même, plusieurs cas peuvent présenter des dangers beaucoup plus importants : une piqûre « mal placée » (bouche par exemple), une allergie au venin d'Hyménoptère, ou plusieurs piqûres simultanées suivant l'importance du nid. Ces situations peuvent nécessiter une hospitalisation rapide.

Quelques conseils : le piégeage des frelons par des particuliers avec des pièges dits « sélectifs » ne semble pas être la meilleure solution pour se « débarrasser » de l'envahisseur et pourrait même favoriser son expansion. Aujourd'hui, sauf dans le cas où le nid présente un danger pour la sécurité publique, les pompiers n'interviennent pas. Si vous découvrez un nid dans votre jardin, il est donc indispensable de faire appel à un désinsectiseur professionnel, ayant une bonne connaissance de l'espèce et de l'expérience dans la destruction de type de nid. Il en existe plusieurs dans le département, privilégiez ceux justifiant de formations spécifiques et régulières sur cette espèce qui sont au fait des avancées scientifiques sur le sujet.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES

Signalez votre absence à la Gendarmerie (Varilhes), avisez vos voisins, faites vider votre boîte aux lettres, votre domicile doit paraître habité, créez l'illusion d'une présence, ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant la durée de votre absence, transférez vos appels sur votre portable ou une autre ligne. Une fiche de conseil est disponible en Mairie.

LOUBIERES PROPRE

Les ordures ménagères: **ramassage le mercredi matin, la caisse jaune : ramassage le mardi matin, les déchets verts et les encombrants : déchetterie**

Pour les jours fériés, un affichage en Mairie précisera le jour de collecte. Vous pouvez également contacter la Communauté de Communes : 05 34 09 84 40

Le verre et le papier exclusivement : espace propreté route du Col del Fach

Conteneurs situés derrière la Mairie sont à l'usage de la salle. Vous ne devez pas déposer d'encombrants ou déchets verts.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants